

<https://www.aefinfo.fr/depeche/705013>

Erwin Canard

17 min read

Quels sont les principaux dossiers qui attendent Amélie Oudéa-Castéra, nouvelle ministre de l'Éducation nationale ?

La pile de dossiers dont va hériter Amélie Oudéa-Castéra, successeure de Gabriel Attal au ministère de l'Éducation nationale est épaisse : "choc des savoirs" (mise en place des groupes de niveaux, du nouveau DNB, des "prépa-lycées" ...), attractivité du métier enseignant, formation initiale et continue des enseignants, école inclusive, lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, réforme de la voie professionnelle, port de l'uniforme, accueil de 8 heures à 18 heures dans les collèges d'éducation prioritaire, sécurité et rénovation des établissements... AEF info vous propose une revue des chantiers en cours à l'Éducation nationale.



Ministère de l'Éducation nationale AEF - Erwin Canard

En moins de six mois à l'Éducation nationale, Gabriel Attal a lancé de nombreux chantiers. Parti à Matignon, il va laisser à Amélie Oudéa-Castéra ([lire sur AEF info](#)) le loisir et la tâche de les mettre en œuvre. Ce, même si le nouveau Premier ministre a promis "d'emmener l'école avec lui" au 57 rue de Varenne ([lire sur AEF info](#)).

L'application des mesures annoncées en décembre pour un "choc des savoirs", mal accueillies par la majorité des syndicats, pourrait notamment être complexe.

Amélie Oudéa-Castéra est aussi attendue pour lutter contre la crise d'attractivité du métier enseignant, alors que Gabriel Attal avait ouvert des négociations à ce sujet.

Voici les principaux dossiers qui attendent la nouvelle ministre et le monde de l'éducation dans les prochains mois. Même si la nouvelle locataire de la rue de Grenelle pourrait décider d'en abandonner certains et d'en ouvrir de nouveaux.

Des annonces en janvier par Emmanuel Macron ?

Des mesures pourraient être annoncées par Emmanuel Macron en janvier, lors d'un "rendez-vous avec la nation". "L'école est la mère des batailles et c'est une partie du rendez-vous que je vous donne en janvier", a déclaré le 20 décembre sur *France 5* le chef de l'État ([lire sur AEF info](#)). Lors de ses vœux du 31 décembre, le président de la République s'est aussi dit "déterminé à agir pour l'école, l'enfance et l'éducation, afin de rétablir le niveau de nos élèves, l'autorité de nos professeurs et la force de notre enseignement laïc et républicain", afin "d'engager notre réarmement civique".

renforcer l'attractivité du métier enseignant

Le ministère de l'Éducation nationale et les organisations syndicales ont ouvert en septembre 2023 une concertation sur l'attractivité du métier enseignant, afin notamment de lutter contre la crise de recrutement que connaît la profession ([lire sur AEF info](#)). Trois thématiques font l'objet des discussions et pour lesquelles des premières pistes ont été dévoilées : la formation initiale et le recrutement ; le déroulement de carrière ; les conditions de travail. Un chantier d'autant plus nécessaire que Gabriel Attal a finalement annoncé des créations de postes pour 2024, alors que le P.L.F. prévoyait initialement des suppressions ([lire sur AEF info](#)).

Concernant les personnels, l'année 2024 sera également celle de la poursuite de la mise en œuvre du "pacte enseignant" et d'une évolution de l'organisation de la formation continue.

En outre, quatre syndicats (FSU, FO, CGT, SUD) appellent à la grève le 1er février pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail, accompagnés par une intersyndicale de la voie professionnelle qui proteste contre la réforme du lycée pro ([lire sur AEF info](#)).

Formation des enseignants : vers un retour du concours à bac+3. Remis sur le devant de la scène par Emmanuel Macron à la rentrée 2022, le chantier d'une réforme de la formation des enseignants a réellement pris forme mi-novembre 2023, avec la présentation d'un "scénario cible" par le ministère de l'Éducation nationale : ramener le concours à bac+3 (en maintenant la nécessité d'un niveau master pour être titularisé) avec, pour les lauréats, deux années de formation sous statut de fonctionnaires stagiaires, en observation en M1 et en responsabilité en M2 ([lire sur AEF info](#)).



Le chantier attractivité doit améliorer notamment la formation et les déroulés de carrière.

| *Rawpixel*

Si dans un premier temps, les syndicats ont semblé en accord avec ce scénario, des inquiétudes ont fini par se manifester, en particulier pour le second degré, craignant

notamment une baisse d'exigence concernant la maîtrise du disciplinaire (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)). De leur côté, les [Inspé](#), déjà essorés par la précédente réforme, plaident pour un véritable "continuum de formation de cinq ans" et veulent porter des licences dédiées. Le calendrier de la mise en œuvre de la réforme est encore inconnu : dès 2025 ? en 2026 ? en 2025 pour le premier degré, 2026 pour le second ? Des annonces étaient prévues pour janvier, mais le changement de gouvernement pourrait reporter ce chantier alors qu'une réunion multilatérale sur le sujet est prévue le 19 janvier.

Des mesures pour les enseignants en milieu de carrière. Les revalorisations salariales des enseignants, ces dernières années, ont surtout concerné les débuts de carrière. Le ministère souhaite alors améliorer la situation des professeurs en milieu de carrière, ceux-ci vivant en outre une "forme de blues", selon les dires du [DGRH](#) du MEN. Dans cette optique-là, le ministère a proposé des pistes autour de quatre axes : "redynamiser le milieu de carrière", "renforcer l'accompagnement des enseignants et l'enrichissement des carrières", "faciliter les mobilités et les reconversions" et "faciliter les aménagements de carrière" ([lire sur AEF info](#)). Les mesures seront annoncées dans les prochains mois.

Améliorer les conditions de travail des professeurs. L'objet de travail le moins avancé des trois du chantier sur l'attractivité du métier enseignant est celui sur les conditions de travail. Les discussions n'ont pas réellement démarré, malgré quelques pistes autour de l'accès au logement notamment ([lire sur AEF info](#)). La réflexion devrait se poursuivre en 2024.

Poursuivre la réforme de la formation continue. Une des principales ambitions du "pacte enseignant", mis en place depuis la rentrée, est de faciliter le remplacement les absences de courte durée des enseignants (RCD), pour réduire le nombre d'heures de cours perdues par les élèves. L'exécutif avait promis que 100 % des absences soient remplacées dès la rentrée 2023. Or, selon les propos d'Emmanuel Macron même, encore "trop d'élèves ont des heures non remplacées" ([lire sur AEF info](#)). Aussi, pour le [Snes](#), [FSU](#) par exemple, le RCD est "un échec" ([lire sur AEF info](#)). Le ministère de l'Éducation nationale avait prévu de fournir en janvier - après l'avoir déjà prévu pour la rentrée, puis novembre, puis décembre - un bilan du pacte et du nombre d'enseignants y ayant adhéré.

Pour améliorer le remplacement des enseignants, le ministère compte aussi sur la réforme de la formation continue qui doit aboutir à ce que, progressivement et d'ici la rentrée 2024, 100 % de ces formations se déroulent en dehors du temps de face-à-face

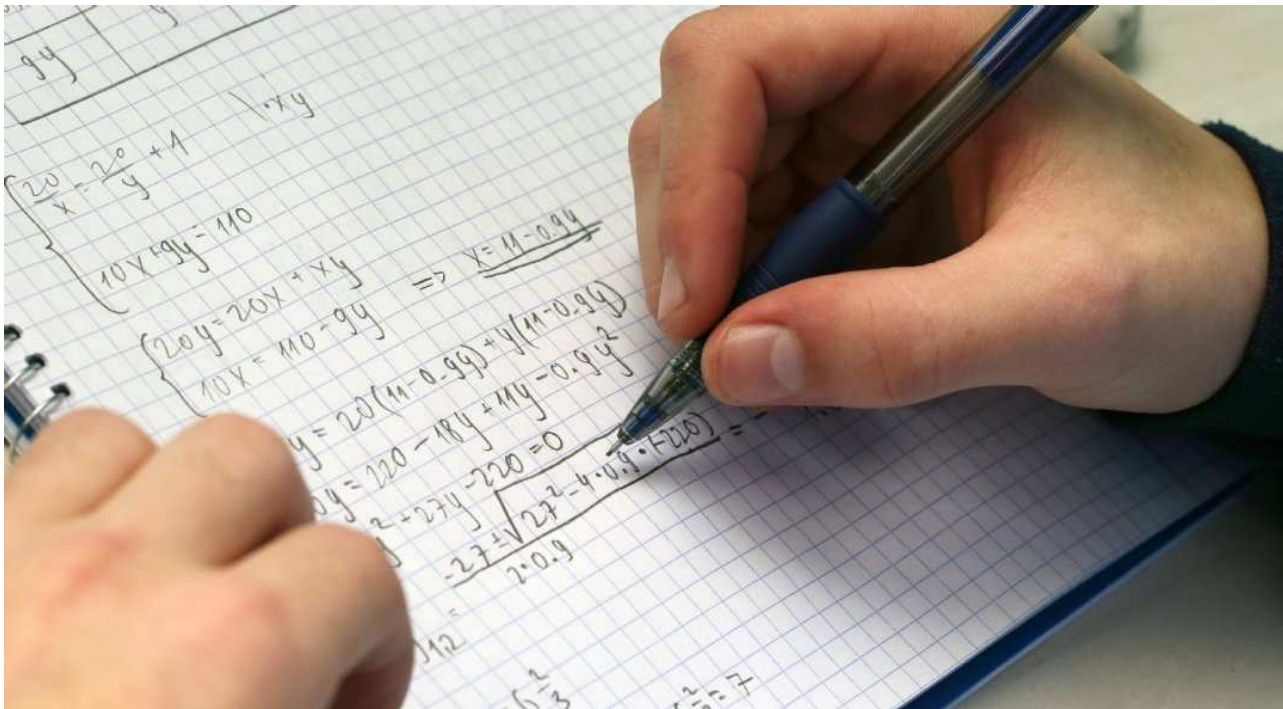
pédagogique ([lire sur AEF info](#)). L'application de cette mesure pose des problèmes d'organisation pratiques, notamment pour maintenir le volume de formations et conserver un vivier suffisant de formateurs ([lire sur AEF info](#)).

également à l'agenda social

- **Protection sociale complémentaire.** Initialement attendu avant l'été, puis fin 2023, l'accord entre le MENJ et les syndicats sur la protection sociale complémentaire pourrait intervenir début 2024. La mise en œuvre de ce nouveau dispositif est prévue pour le 1er juillet 2025 ([lire sur AEF info](#)).
- **Inspecteurs.** Après la parution d'une nouvelle circulaire sur les missions des inspecteurs ([lire sur AEF info](#)), un chantier sur l'évaluation de ces agents devrait s'ouvrir en 2024.
- **Personnels de direction.** Alors que les négociations sur la rémunération et la carrière des personnels de direction devraient aboutir début 2024 ([lire sur AEF info](#)), un autre travail sur les missions et la charge de travail de ces agents devrait s'ouvrir en cours d'année.
- **Égalité hommes-femmes.** Après avoir tiré le bilan du plan précédent ([lire sur AEF info](#)), ministère et syndicats vont travailler à l'élaboration du plan pour l'égalité professionnelle 2024-2026, l'objectif étant de le concevoir d'ici mai 2024.
- **Diversité et discriminations.** Ministère et syndicats devraient engager, en 2024, des discussions en vue de l'élaboration d'un plan d'action "Diversité et discriminations", prévue pour fin 2024.

Le début de l'application du "choc des savoirs"

L'application des mesures du "choc des savoirs". Face aux mauvais résultats du classement [Pisa](#) 2022, Gabriel Attal a annoncé une série de mesures début décembre pour provoquer un "choc des savoirs" : refonte des programmes, labellisation des manuels scolaires, réforme du [D.N.B.](#), généralisation de la méthode Singapour en maths, mise en place progressive des groupes de niveaux au collège, retour du redoublement, etc.



Des groupes de niveaux seront instaurés en maths et français.

| Shutterstock

En cette année 2023-2024, plusieurs mesures vont déjà s'appliquer : redonner le dernier mot aux enseignants pour le redoublement (un décret sera pris), expérimenter l'application MIA seconde pour les élèves de 2nde, et la fin des correctifs académiques pour le brevet et le bac. Les modalités d'application des mesures qui entreront en vigueur à la rentrée 2024 (nouveaux programmes, création de groupes de niveaux, etc.) vont être discutées dans les prochains mois et pourraient présenter des difficultés. La mise en place de groupes de niveaux en français et en maths au collège pose en effet la question du nombre d'ETP nécessaires, alors que le ministre a annoncé la création de 574 ETP dans le second degré. Le ministère établit les besoins à 2 300 postes en 2024 ([lire sur AEF info](#)).

Autres interrogations : l'organisation des emplois du temps des élèves, ou le changement de groupe d'un élève en cours d'année, qui pourraient soulever des difficultés organisationnelles. Enfin, le calendrier annoncé pour revoir les programmes, dont Gabriel Attal a annoncé la refonte, laisse également peu de marge de manœuvre aux éditeurs scolaires. Des questions se posent aussi sur la mise en place des prépa-lycées qui seront expérimentées dès cette année : pour quels profils d'élèves, avec quels enseignants, dans quel parcours ?

Déploiement des premières mesures issues de la CNH. Alors que la mission Haussoulier-Carrasco doit rendre son rapport au premier trimestre 2024, certaines mesures pour l'école inclusive doivent être déployées cette année ([lire sur AEF info](#)), plusieurs groupes de travail ayant été installés à cet effet. L'un porte sur la transformation progressive des PIA en PAS (pôles d'appui à la scolarité), qui doivent être expérimentés dans trois départements préfigurateurs dès 2024 (l'Aisne, l'Eure et Loir et le Var). Le Conseil constitutionnel a toutefois censuré l'article du projet de loi de finances 2024 qui créait ces pôles ([lire sur AEF info](#)) et le gouvernement doit trouver un autre véhicule législatif pour créer ces structures. Par ailleurs, dix premiers projets de structures médico-sociales doivent voir le jour dans les écoles et établissements en 2024.

Le nouveau calendrier du bac GT. Une nouvelle fois, le calendrier du baccalauréat général et technologique a été modifié. Ainsi les épreuves de spécialité se dérouleront-elles du 19 au 21 juin prochains ([lire sur AEF info](#)), depuis que Gabriel Attal a décidé de les déplacer de mars à la fin d'année ([lire sur AEF info](#)). Des syndicats et associations jugent les programmes des épreuves "intenable" ([lire sur AEF info](#)).

Stages de seconde. Pour "reconquérir le mois de juin", Gabriel Attal a aussi annoncé, pour les élèves de seconde, des stages obligatoires en entreprise, dans une association ou un service public, d'une durée de deux semaines du 17 au 28 juin 2024. Alors que la réforme de la voie professionnelle prévoit également des semaines de stage supplémentaires pour les lycéens souhaitant s'insérer professionnellement après le bac, des interrogations planent sur les capacités d'accueil des entreprises ([lire sur AEF info](#)).

Uniforme, Harcèlement, Accueil 8h-18h... Les évolutions à venir au sein des établissements

Le cadre des expérimentations du port de l'uniforme. Le MENJ devait présenter début 2024 le cadre de l'expérimentation sur le port de l'uniforme. Le ministère veut ainsi mesurer les effets de l'uniforme "sur l'autorité à l'école, sur le harcèlement scolaire, sur les questions de laïcité" ([lire sur AEF info](#)). Sur *France info* début décembre, Gabriel Attal expliquait qu'il voulait "un vrai suivi de recherche : si c'est efficace, on pourra avoir un vrai débat sur la généralisation de l'uniforme en France, mais au moins, ça se fera sur une base scientifique". Plusieurs collectivités sont partantes pour le tester ([lire sur AEF info](#)). La question du coût de l'uniforme pour les familles fera partie des sujets scrutés.

Analyse des questionnaires sur le harcèlement. Pour détecter et lutter contre le harcèlement à l'école, un questionnaire d'auto-évaluation anonyme a été proposé cet automne aux élèves du CE2 à la terminale ([lire sur AEF info](#)). Le ministère devrait présenter début 2024 une analyse des réponses remontées par un échantillon d'établissements afin de disposer de données actualisées sur ce phénomène. Le MENJ a prévu aussi début 2024 d'ouvrir une plateforme pour aider les parents à détecter les situations de harcèlement scolaire ([lire sur AEF info](#)).

Par ailleurs, la procédure disciplinaire demandée par Gabriel Attal contre l'ancienne rectrice Charline Avenel, suite à la gestion du rectorat de Versailles de cas de harcèlement en milieu scolaire, pourrait connaître des avancées ([lire sur AEF info](#)).

Extension de l'accueil des élèves de 8 heures à 18 heures. Ce dispositif sera étendu à tous les collèges en éducation prioritaire à la rentrée prochaine ([lire sur AEF info](#)). Cette année, 200 collèges ont expérimenté cet accueil prolongé : à partir de la rentrée 2024, ce seront donc "1 100 collèges et 600 000 élèves" qui seront concernés.



Collège

| *Conseil départemental 31*

Généralisation d'un bouton d'alerte "anti-intrusion" dans les établissements scolaires. À la suite de l'attentat d'Arras du 13 octobre 2023, le ministère a réuni les

collectivités pour trouver des pistes d'amélioration de la sécurité des établissements ([lire sur AEF info](#)). Ces dernières ont mis en garde contre la "bunkerisation" des écoles et ont rappelé que beaucoup d'établissements ont déjà enregistré de grandes améliorations pour la sécurisation des établissements.

Certaines pistes d'amélioration ont été retenues, comme la généralisation dans tous les établissements d'un "bouton d'alerte" relié au commissariat ou à la gendarmerie les plus proches, pour les alerter en cas d'intrusion. Une enquête menée par le ministère a révélé qu'un établissement sur quatre ne dispose pas d'un tel système d'alerte et que 50 % des établissements ne sont "pas assez sécurisés" ([lire sur AEF info](#)). L'État a promis d'aider les collectivités à financer les travaux ([lire sur AEF info](#)).

Une liste d'écoles prioritaires pour les 2 000 rénovations écologiques prévues en 2024. Le 14 septembre 2023 était lancé le premier "comité d'animation du plan rénovation écologique des écoles", par Gabriel Attal et Christophe Béchu ([lire sur AEF info](#)), afin d'accélérer la rénovation écologique des écoles. Ce comité a notamment pour vocation d'instaurer un "guichet unique" pour faciliter l'accès aux dispositifs de financement pour les collectivités.

L'objectif présidentiel est de rénover 4 000 écoles chaque année lors de la prochaine décennie, mais l'objectif fixé pour 2024 par le comité d'animation est de 2 000 écoles rénovées. Une consultation a été conduite par les préfets et les régions fin 2023, pour identifier les écoles prioritaires pour la rénovation, dont la liste devrait être communiquée fin janvier 2024. À partir de 2024, 500 M€ du Fonds vert mis en place par la loi de finance 2023 seront exclusivement dédiés chaque année à la rénovation des écoles, au moins jusqu'en 2027.

Mettre en œuvre la réforme de la voie professionnelle

Refonte de l'organisation du cursus de lycée professionnel pour la rentrée 2024. Côté voie professionnelle, la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean, ou son successeur (la composition complète du gouvernement devrait être connue vendredi dans la journée), devront piloter la mise en œuvre de la nouvelle année de terminale professionnelle, et par extension de l'ensemble du cursus de lycée professionnel pour la rentrée 2024 ([lire sur AEF info](#)). Ce projet

rencontre l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales d'enseignants (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)).



Shutterstock

Le projet vise notamment à créer des "parcours différenciés" à la fin de la terminale. Pour mettre en place ces parcours, le volume horaire annuel du tronc commun de terminale est réduit de 98 heures, et de 170 heures sur l'ensemble des trois années de bac pro. Face à l'opposition des syndicats, le ministère garde deux priorités : le maintien des "parcours différenciés" et l'augmentation des heures d'enseignements généraux en seconde, première et terminale pro.

La nouvelle carte des formations professionnelles 2024 arrêtée fin janvier. La réforme du lycée professionnel a pour ambition de "transformer ou supprimer" les formations dites "non-insérantes". L'objectif fixé est de transformer ou supprimer un quart de ces diplômes d'ici la rentrée 2026 ([lire sur AEF info](#)).

Le ministère a d'ores et déjà commencé à signer des "conventions régionales sur l'évolution de carte des formations" dans la région Grand Est ([lire sur AEF info ici](#) et [là](#)), en Nouvelle-Aquitaine ([lire sur AEF info](#)) et en [PACA](#) ([lire sur AEF info](#)). Toutes les cartes des formations devront être arrêtées fin janvier 2024, ce qui permettra de vérifier que l'objectif d'un taux de transformation annuel de 6 % de la carte des formations professionnelles sera atteint pour la rentrée 2024.

Les rapports parlementaires attendus

Plusieurs rapports parlementaires sont attendus en 2024, notamment sur :

- "l'apprentissage de la lecture",
- la protection des enseignants contre la violence ([lire sur AEF info](#)),
- le recrutement et la formation du personnel enseignant du second degré (conclusions attendues en mai) ([lire sur AEF info](#)),
- le financement public des écoles privées sous contrat (conclusions attendues en mars) ([lire sur AEF info](#)).

Generated with Reader Mode